



Opération CA : bulletin n° 4 – vendredi 23 mai 2008

Opération CA et discussions avec le CPNC sur les suites aux travaux Un dossier qui ne restera pas lettre morte

Dans le dernier bulletin sur l'opération CA, nous soulignons que l'opération avait eu du succès ou était en cours dans une trentaine de collèges. Avec le présent bulletin, 11 autres collèges s'ajoutent. Nous atteignons présentement un résultat de plus de 80 % des conseils d'administration des cégeps.

À ce jour, on peut donc affirmer que la vaste majorité des conseils d'administration reconnaissent la nécessité non seulement de valoriser la profession enseignante, mais que des suites soient données au rapport « *Enseigner au collégial... portrait d'une profession* » et que celles-ci permettent de trouver des solutions aux problèmes les plus graves, comme le notait la résolution proposée par les syndicats de personnel enseignant des cégeps.

C'est ce que nous avons fait valoir dans une rencontre qui s'est tenue le jeudi 22 mai à Montréal et qui mettait en présence les représentants des trois fédérations syndicales et ceux du comité patronal de négociation des collèges composé du Ministère et de la Fédération des cégeps.

Rappelons que l'idée de mettre sur pied un nouveau groupe de travail avait été évoquée dans les rencontres précédentes. Le CPNC avait reconnu la possibilité de sa mise en place le 7 avril dernier. Lors de la rencontre

du 22 mai, nous avons fait valoir qu'un tel chantier devait conduire à plus qu'une meilleure préparation de la prochaine négociation. Il doit avoir pour véritable sens la recherche de solutions à plus court terme, afin d'introduire des améliorations immédiates, avant la prochaine négociation. Sans consentir à quelques obligations à cet égard, le CPNC s'est engagé à nous présenter, avant la prochaine session, une proposition de démarche qui tiendra compte de tous les aspects de la discussion et qui exprimera la volonté d'accorder à ce nouveau chantier toute l'importance qui lui revient.

Dès la rentrée, vous pourrez d'ailleurs faire le point sur l'opération CA et prendre connaissance des suites des discussions avec la CPNC grâce à une nouvelle édition de ce bulletin.

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Un ajout de ressources et une hausse des salaires

Rock Tremblay, directeur général du cégep Ahuntsic

Le jeudi 24 avril dernier, le conseil d'administration du Collège Ahuntsic recevait une délégation d'une trentaine de membres du SPECA dans le cadre de l'Opération CA des fédérations d'enseignantes et d'enseignants des cégeps du Québec afin de donner suite au rapport paritaire sur la profession enseignante au collégial.

Annette Gélinas, présidente du syndicat et membre du CA, présenta la proposition en rappelant qu'elle résulte d'un rapport paritaire dont les membres du CA ont tous reçu copie dans leur dossier. Par la suite, cinq membres du syndicat ont témoigné, pendant près de 40 minutes, des diverses facettes que revêt l'alourdissement de la tâche enseignante dans notre collège. Après ces exposés, plusieurs membres du Conseil d'administration ont signalé leur appréciation des présentations entendues et assuré de leur soutien à la proposition sur la nécessaire valorisation de la profession enseignante.

Le directeur général du Collège, M. Roch Tremblay, a soutenu la proposition en ajoutant que la reconnaissance de l'alourdissement de la tâche enseignante au fil des ans, exigeait *non seulement l'ajout de ressources pour alléger la tâche enseignante, mais aussi l'ajustement des salaires des enseignants à la hausse afin de diminuer l'écart grandissant avec ceux des enseignants du collégial des autres*



Annette Gélinas, présidente du SPECA, et Alain Forget, professeur en Arts et lettres



Membres du CA et une partie de la délégation du SPECA

provinces, notamment de provinces voisines comme l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

On peut prendre connaissance des interventions d'Alain Forget, Jean-François Dubuc et Raymond Legault, sur le site du syndicat (<http://speca.ca.edu/>)

Adoption de la résolution aux cégeps de Saint-Jérôme, de la Pocatière, de Matane

Les réunions des conseils d'administration des cégeps de Saint-Jérôme le 13 mai, de La Pocatière et de Matane le 14 mai, ont aussi adopté la recommandation.

Au collège Dawson, un vote unanime

L'opération CA s'est tenue le 12 mai, et les représentants du syndicat ont bénéficié de tout le temps nécessaire pour présenter le PowerPoint préparé pour l'occasion. Une discussion a suivi la présentation, discussion au cours de laquelle les enseignants ont reçu l'appui tant du directeur général que du directeur des études. À la suite de ces interventions, le vote en faveur de la recommandation s'est avéré unanime.



Il y avait tellement de profs que ceux-ci ne pouvaient tous entrer dans la salle du Conseil !

Cégep du Vieux-Montréal : Mission accomplie !

Le 30 avril, nous étions au moins soixante-dix professeurs à la réunion du Conseil d'administration pour la présentation d'un point sur la tâche des enseignants. La délégation était donc *impressionnante*, pour reprendre l'expression employée dans le bulletin *Des Nouvelles du C.A.* et a largement contribué au succès de l'opération.

En plus de l'excellente participation, nous avons eu droit à une belle prestation des trois professeurs qui avaient été mandatés pour animer la rencontre et mettre en évidence la lourdeur de la tâche des enseignants. Danyelle Pagé, en tant

que prof expérimentée, avait pour mandat de parler de *l'évolution* de notre travail d'enseignant au fil des années. Elle a rappelé aux membres du Conseil les principaux changements vécus par les professeurs : l'arrivée de l'approche programme, notamment, de l'enseignement par compétences de même que le développement fulgurant des technologies de l'information. C'est ainsi qu'elle a pu expliquer une à une les conséquences qu'ont eus sur la tâche ces nombreux bouleversements et démontrer efficacement que notre travail s'est alourdi.

Benoît Montelpare, professeur précaire engagé il y a deux ans, a ensuite pris la parole pour raconter, non sans humour (les membres du C.A. et nous avons bien ri!), ses débuts mouvementés et éreintants dans l'enseignement. Notre collègue du département de Sciences et techniques de gestion avait cinq préparations de cours à sa première session. Il n'avait jamais travaillé autant... et pourtant, il a dû renoncer à un emploi plus payant pour concrétiser son rêve de devenir professeur. Depuis deux ans, il travaille soirs et fins de semaine en plus de consacrer une partie de ses vacances à préparer ses cours. S'il a la vocation et apprécie sa nouvelle profession, la lourdeur de la tâche l'amène à douter de son choix de carrière. Son témoignage, tout en étant divertissant, a fourni au C.A. une illustration convaincante des problèmes vécus par les enseignants au collégial.



Sous l'œil attentif de Jean-Marc Petit, président du SPCVM et membre du C. A., Benoît Montelpare, prof de sciences et techniques de gestion, raconte ses débuts dans l'enseignement.



Les membres du C. A. ont écouté avec attention les interventions.

Finalement, Danielle Carbonneau, qui animait la rencontre avec tout le dynamisme qu'on lui connaît, a lu la proposition que notre président, Jean-Marc Petit, a ensuite pu reprendre à son compte, étant membre du C.A. Malheureusement, aucun de nos directeurs n'a pris la parole pour affirmer son appui à nos revendications. Nous aurions aimé qu'ils se prononcent, qu'ils prennent position comme certains directeurs l'ont fait dans d'autres collèges (voir l'article ci-dessous). Nous avons tout de même appris qu'ils n'en pensent pas moins et qu'ils écriront une lettre à la communauté pour exprimer leur soutien.

Reportage - Sophie Guillemette - Photos – Yves de Repentigny

Une intervention remarquée au collège de Bois-de-Boulogne

Au collège de Bois-de-Boulogne, la réunion du CA a eu lieu le 21 avril dernier. Huit enseignantes et enseignants étaient revêtus pour l'occasion d'un gaminet spécialement conçu pour cette opération.

Le Directeur général, Maurice Piché, a tout d'abord présenté ce point à l'ordre du jour aux membres du CA en soulignant l'importance de témoigner de ce que font les enseignantes et les enseignants en plus d'enseigner. Il a donné quelques exemples, comme les réunions de programmes, la participation aux différents comités et les activités de promotion du collège. Selon ce dernier, ces tâches devraient être reconnues dans la convention collective.



Les enseignantes et les enseignants de Bois-de-Boulogne portent fièrement leur T-shirts devant les membres du CA lors de la rencontre du 21 avril.

Les membres du syndicat ont ensuite présenté les principales conclusions de l'enquête sur la profession enseignante. Malheureusement, la proposition n'a pas été adoptée à cette réunion du CA. Les membres du CA souhaitant d'abord prendre connaissance de la version finale du document, *Enseigner au collégial ... portrait de la profession*, avant d'adopter une résolution à cet effet.

À la prochaine réunion du CA, le 16 juin prochain, les membres adopteront une résolution au sujet des suites à donner à l'enquête sur la tâche enseignante. Pour l'instant, les membres du syndicat ne connaissaient pas la teneur de cette résolution. À suivre.

Aux cégeps Lévis-Lauzon et de Chicoutimi, l'opération s'est tenue au conseil d'administration et à la commission des études



Présentation du document au conseil d'administration du cégep de Chicoutimi

Aux cégeps Lévis-Lauzon et Chicoutimi, l'opération s'est tenue à la fois dans les réunions du conseil d'administration et à celles de la commission des études.

Au cégep Lévis-Lauzon, après avoir entendu la présentation de Clermont Demers, du département de physique, et de Jean-Charles Desrochers président du syndicat, la résolution fut adoptée à l'unanimité à la commission des études le 14 mai, puis au conseil d'administration le 20 mai. Le CA a indiqué vouloir tenir compte du rapport sur la profession enseignante dans le plan stratégique 2008-2012.

Au cégep de Chicoutimi, la directrice générale, madame Ginette Sirois, a présenté une résolution à la réunion du 7 mai du conseil d'administration et la directrice des études, madame Sylvie Poirer, a présenté la résolution à la rencontre du 13 mai de la commission des études.

Opération CA au cégep de Jonquière et au centre d'études collégiales en Charlevoix : diminution des ressources vs coupures!

Le SPECJ et le SPECECC se sont présentés à la séance du conseil d'administration du 29 avril pour formuler une demande d'appui à la valorisation concrète de la profession enseignante au collégial. D'emblée, les membres du CA se sont montrés à l'aise d'adopter une recommandation en ce sens, d'autant plus que le directeur général, monsieur Michel Gravel, réaffirmait sa volonté de trouver des solutions concernant le financement des petites cohortes en région. Cependant, certains ont formulé une réserve : il n'y a pas eu de coupures de ressources, elles ont plutôt été diminuées. Ils ont ainsi senti la nécessité d'amender le troisième considérant en ce sens¹.

La présidente du SPECJ, Isabelle Bouchard, invitée à prendre la parole à la suite du vote favorable de cet amendement, a dit regretter que l'exécutif du CA du Collège n'ait pas pris la peine de poser des questions en ce sens lors de sa présentation à la période publique précédant la réunion. Des questions qui auraient permis, entre autres, de mieux faire saisir le sens des réelles coupures. Malgré cette réserve, le SPECJ et le SPECECC sont satisfaits de l'appui accordé à cette démarche par les membres du CA.

¹ Considérant que des ressources enseignantes ont été coupées pour plusieurs raisons, depuis 15 ans.

Au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le CA modifie légèrement la recommandation avant son adoption

Le conseil d'administration du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a adopté à l'unanimité la proposition, légèrement modifiée à la demande du Directeur général qui souhaitait lui donner une « couleur locale » : « Le Conseil d'administration du collège de l'Abitibi-Témiscamingue reconnaît la nécessité de valoriser la profession enseignante au collégial dans sa pratique actuelle, et demande au Ministère de s'assurer que les suites données aux travaux du comité paritaire se traduisent par des mesures concrètes visant à apporter des solutions aux problèmes les plus graves qui auront été identifiés. »